

l'Ottawa et du Pacifique d'Ontario, et avec la Compagnie du pont de Montréal; qui lui accorde le pouvoir de construire un embranchement jusqu'au lac Huron et l'autorise à étendre ses lignes télégraphiques jusqu'à Terre-neuve et en Europe;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte l'autorisant à transférer son bureau principal à Montréal, lui accordant certains pouvoirs de location, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Bowell a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé: "Acte relatif à la faillite."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi, le treizième jour d'avril courant.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,  
LUNDI, 2 avril 1894.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé: Sir Adolphe Caron et Messieurs Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Edgar, Fraser, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Scriver, Weldon et White (Shelburne), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,  
*Greffier des Communes.*

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,  
LUNDI, 2 avril 1894.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir:—

Messieurs:—Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, MacLean (York), McLean (King), McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,  
*Greffier des Communes.*

Conformément à l'ordre du jour, le bill (B) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les phares, bouées et balises et l'île de Sable," a été lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill passera-t-il?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pendant la présente session.